

Intitulé de la formation : Maintien et Actualisation des Compétences du SST

Domaine : Qualité, santé et sécurité au travail

Version 01/2026

Éligible CPF : Non ☒ Oui ☐



Objectifs

Objectif de la formation

Revoir et se réapproprier les compétences pour rester acteur de la prévention dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident de travail

Objectifs pédagogiques (Être capable de...)

- Intervenir face à une situation d'accident de travail,
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Compétences évaluées :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise,
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail et participer à leur maîtrise par des actions de prévention,
- Protéger de façon adaptée,
- Examiner la victime dans l'ordre déterminé,
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime,
- Choisir l'action appropriée au résultat à atteindre et surveiller l'évolution de l'état de la victime.



Durée : 1 j de formation
soit **7h par stagiaire**

Modalité : Présentiel

Effectif : De 4 à 10 personnes



Accessibilité : Pour les personnes en situation de handicap, en amont de la formation, nous contacter afin de déterminer les aménagements à adapter.



Public concerné

- Toute personne titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste au travail (Carte SST)



Prérequis et niveau d'entrée

- Savoir communiquer en français (lire, écrire et parler),
- Être titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste au Travail,
- Se présenter en formation avec sa carte SST.



Moyens et méthodes pédagogiques

- **Formation théorique** : Retour d'expérience depuis la certification initiale, étude de cas à l'aide de vidéos Gestes de secours SST, images, Powerpoint et divers documents
- Exercices pratiques et mises en situation :
 - Plan d'intervention INRS et pictogrammes / plan d'action prévention.
 - Outils de simulation (Cutter, scie...)
 - Mannequins de secourisme (1 adulte, 1 enfant, 1 nourrisson) avec peaux de visages individuelles par mannequin. (3 peaux /



Évaluation

De la satisfaction du module par le stagiaire

- Questionnaire écrit

Des acquis du stagiaire

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le document de référence des sauveteurs secouristes du travail. (Version 8 - 01/2021)

- Deux épreuves certificatives, la première permettra d'évaluer la capacité à intervenir sur une situation d'accident de travail

Programme de formation

- stagiaire)
- DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) avec accessoires
- **Chaque stagiaire repart avec l'aide-mémoire SST de EDISER** ; fascicule couleur illustré au format poche rappelant les étapes et les bons gestes à retenir

simulée et la deuxième évaluera via un questionnaire portant sur les compétences en matière de prévention.



Qualité et profil de l'animateur

- Formateur certifié INRS intervenant pour le compte de CAMPUS XII^e AVENUE



Sanction de la formation

- **Attestation individuelle d'assiduité et de fin de formation**
- **Grille de certification des compétences du SST**
- **Certificat de Sauveteur Secouriste** avec son numéro de certificat et la date de délivrance et de fin de validité (validité de 2 ans)
- **Taux de réussite** : 99,72 % en 2019, 99,85 % en 2020, 100 % en 2021, en 2022, en 2023 et 99.89 % en 2024, 100 % en 2025.



Contenu de formation

La formation continue a pour but de maintenir les compétences du SST, définies dans le document de référence (V8.01/2021)

Entretenir, actualiser et perfectionner ses connaissances en matière de prévention

Rester efficace dans les gestes à accomplir lors d'un accident.

Conserver la validité de la formation initiale

De façon générale :

- *Discussion et retour d'expérience des SST dans l'entreprise.*
- *Présentation et explication des évolutions du référentiel.*
- *Renforcer les moyens d'agir en prévention.*
- *Révision et actualisation de la conduite à tenir par le SST dans le domaine de la prévention et face à une situation d'accident.*

Réactivation de la mémoire et actualisation des connaissances

- Les différents rôles du SST et la prévention en entreprise
- L'intervention du SST lors d'une situation d'accident de travail : protéger, examiner, faire alerter ou alerter et secourir la victime de façon appropriée

Contact formation

- ☐ Lionel DÉLÉRIS – 05 65 75 56 99 – l.deleris@campus12avenue.fr
- ☐ Anne JEANJEAN – 05 65 59 59 03 – a.jeanjean@campus12avenue.fr
- ☐ Céline LONGUET – 05 65 75 56 77 – c.longuet@campus12avenue.fr
- ☐ Amélie MOULY – 05 65 75 56 84 – a.mouly@campus12avenue.fr

Site de Rodez – intra et sur-mesure
Site de Millau – inter, intra et sur-mesure
Site de Rodez – inter
Site de Rodez – intra et sur-mesure

Obligations réglementaires pour le maintien des acquis de compétence

- Les sessions de maintien et d'actualisation des compétences doivent avoir lieu tous les 24 mois au plus.
- L'entreprise peut, si elle le souhaite, mettre en place des sessions plus fréquentes.
- Le non-respect de formation continue fait perdre la certification SST mais elle n'empêche pas la personne d'intervenir en cas d'accident (art 223-6 du code pénal).
- Afin d'être à nouveau SST, elle devra valider ses compétences lors d'une nouvelle session de maintien et d'actualisation des compétences.

